

Webinaire

Comment sécuriser le parcours d'un alternant en situation de handicap en entreprise et au CFA ?

Frédéric LABORDE

Responsable de service - Cap emploi Haute-Garonne

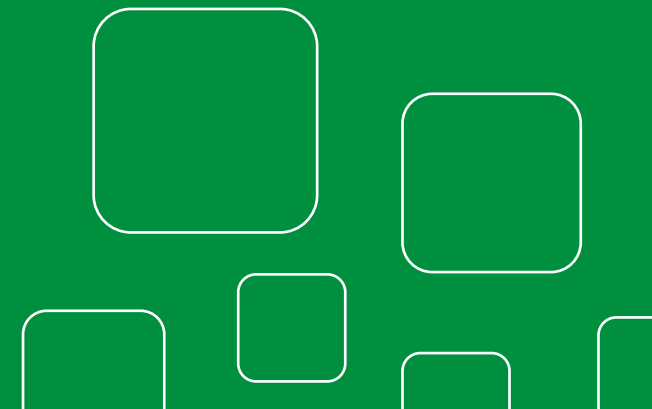
Virginie CHERRIER

Conseillère - OPCO Entreprises de proximité

Lydie DAVID

Référente handicap - CMA Formation Rodez-Onet

Vendredi 26 juin 2026





FAVORISER L'INCLUSION PAR L'ALTERNANCE

Programme Webinaires flash : Handicap et Alternance

Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Septembre
27/02 - 13h30	26/03 - 13h30	24/04 - 13h30	29/05 - 13h30	26/06 - 13h30	24/09 - 13h30
Comment favoriser ma politique handicap par le biais de l'alternance ?	Comment intégrer les compétences de demain par l'alternance ?	Handicap et apprentissage dans la fonction publique, employeurs publics, pourquoi pas vous ?	Les aides et mesures pour favoriser l'embauche et le maintien dans l'emploi d'un alternant	Comment sécuriser le parcours d'un alternant en situation de handicap en entreprise et au CFA ?	Intégrer un alternant en situation de handicap et comprendre la fonction de tuteur
S'inscrire	S'inscrire	S'inscrire	S'inscrire	S'inscrire	S'inscrire

Les missions des Cap emploi

Cap emploi délivre son accompagnement dans deux domaines :

Accompagnement **vers** l'emploi



- Informer, conseiller et accompagner les **travailleurs handicapés** dans leur recherche d'emploi puis dans leur intégration professionnelle
- Informer, mobiliser puis accompagner les **employeurs** dans leur démarche de recrutement et d'intégration de collaborateurs en situation de handicap



Accompagnement **dans** l'emploi

- Informer, conseiller et accompagner les **salariés et les employeurs** face à une problématique :

- ! ○ de maintien dans l'emploi
- d'évolution professionnelle
- ! ○ de maintien en emploi et de transition professionnelle

CAP
EMPLOI
Handicap, recrutement & maintien

L'INTERVENTION DE CAP EMPLOI VISE TOUJOURS À :

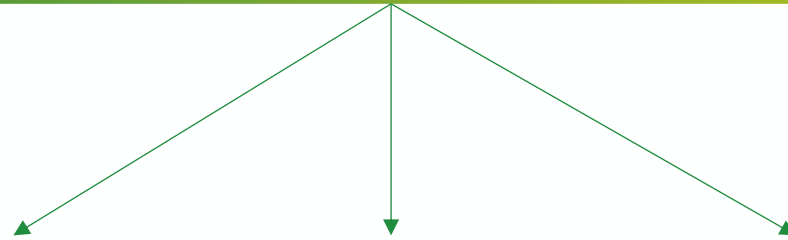
- ➔ **Compenser le handicap**
- ➔ **Sécuriser le parcours de la personne en situation de handicap**
- Mobiliser les aides et dispositifs en**
- ➔ **complémentarité avec le droit commun**



Que veut dire sécuriser le parcours ?



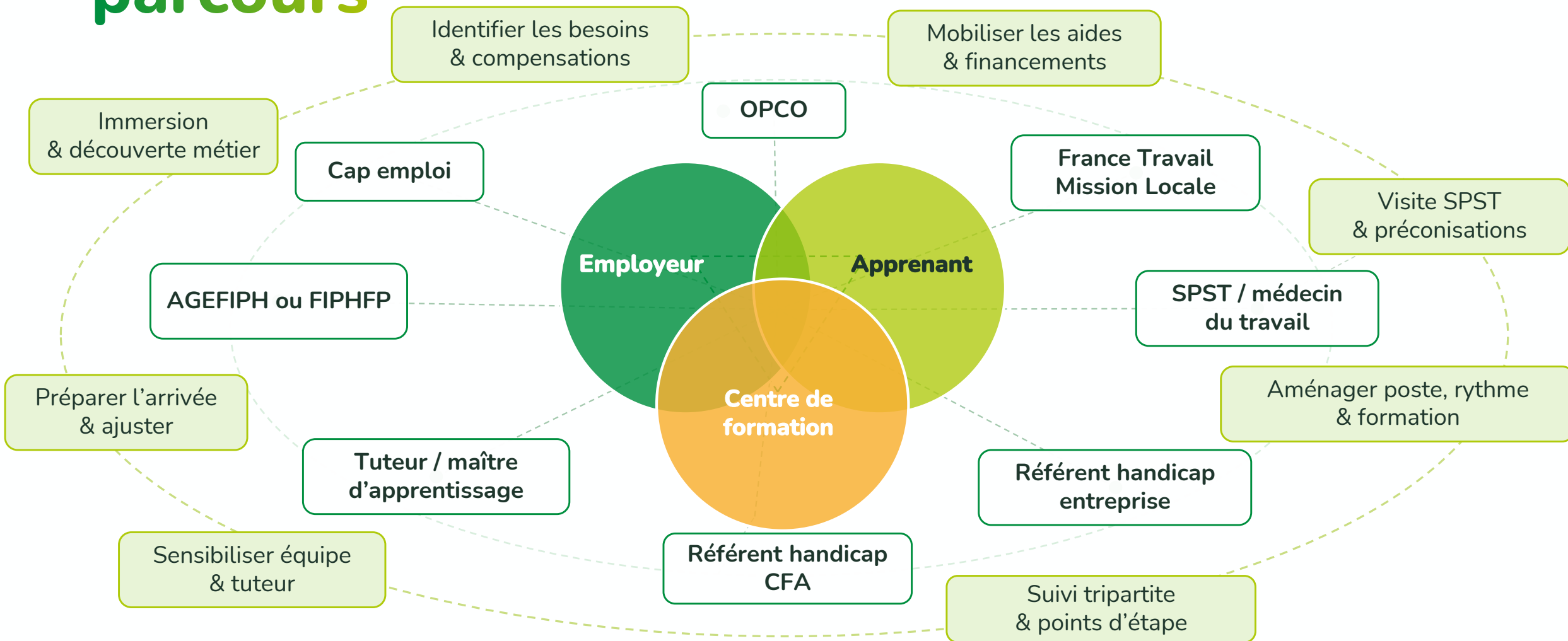
UN ENSEMBLE D'ACTION QUI PERMET À LA PERSONNE DE SUIVRE UNE FORMATION, D'OCCUPER UN EMPLOI DANS DE BONNES CONDITIONS, EN ANTICIPANT LES DIFFICULTÉS ET EN MOBILISANT LES BONS INTERLOCUTEURS



DES ACTEURS • DES ACTIONS • UNE SYNERGIE



Acteurs et actions : la synergie du parcours



Interactions continues • coordination • ajustements réguliers

FOCUS

Compenser, aménager et sécuriser

DÉFINITION

” La compensation du handicap

est la **réponse individuelle** apportée à la personne handicapée pour faire face aux " **conséquences de son handicap** quels que soient l'origine et la nature de sa déficience, son âge ou son mode de vie " .

TECHNIQUE

Fauteuil ergonomique
Appareil auditif
Exosquelette
Logiciel retranscription vocale
Boîtier lumineux / vibrant
Boîte automatique



HUMAINE

Interprète / interface LSF
Sensibilisation handicap
Tutorat
Auxiliaire



ORGANISATIONNELLE

Temps de travail (partiel, complet)
Aménagements horaires
Répartition des tâches
Télétravail



OPCO Entreprises de Proximité

Virginie CHERRIER- Conseillère entreprise à OPCO EP



16/06/26 Webinaire

« Sécuriser le parcours d'un
alternant en situation de handicap
en entreprise et en CFA/OFA »



Rôle de l'OPCO

Partenaires de proximité pour accompagner les entreprises dans le développement des compétences et la sécurisation des parcours professionnels.

Nos missions



Conseiller

- Information sur les dispositifs formation
- Accompagnement RH et compétences
- Appui sur les besoins en recrutement et en alternance



Financer

- Contrats d'apprentissage
- Contrats de professionnalisation
- Plan de développement des compétences
- Période de reconversion



Accompagner

- Lien avec les branches professionnelles
- Appui à la qualité et à l'évolution de l'offre de formation
- Accompagnement aux grandes transitions



LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans 80 % des cas aucun aménagement du poste de travail n'est à prévoir lors de l'intégration d'un travailleur handicapé.

Les adaptations possibles

**Toutes les adaptations ne sont pas nécessaires pour chaque situation.
L'objectif est surtout de construire des solutions individualisées,
simples et anticipées, en lien avec les besoins réels de l'alternant**

Adaptations/Solutions pour les entreprises




Le CFA adapte le parcours de formation aux besoins spécifiques des apprentis, avec évaluation et ajustements personnalisés.

Obligation d'un **référént handicap** en CFA

Au besoin, le CFA peut s'appuyer sur des compétences externes (Prestataires d'appuis spécialisés, CFA spécialisés (CFAS), Établissements et Services de Réadaptation Professionnelle, etc.) pour adapter le parcours de l'apprenti.

=> **Allongement possible de la durée du contrat d'apprentissage dans la limite d'une année supplémentaire**



Aide Spécifique à l'embauche d'un jeune en situation de handicap

=> **Aide de 6000€** sur la 1^{ère} année de contrat quelque soit l'âge et le diplôme préparé



agefiph

Aide à l'embauche au contrat en alternance d'une personne en situation de handicap (24h min)

=> **Aide max de 3000€**

Aide à l'adaptation des situations de travail

=> **Objectif : Compenser le surcoût lié au handicap**

Adaptations/Solutions pour les CFA



Majoration du coût contrat

La majoration peut être mise en œuvre pour compenser les besoins individuels d'un apprenant en situation de handicap, Elle permet au CFA de tenir compte des besoins spécifiques de l'alternant en permettant l'adaptation de son accueil et de son parcours.

Ce sont les coûts supplémentaires générés et supportés par le CFA en fonction de la situation de handicap de l'alternant qui peuvent être pris en charge en tout ou partie.

Max 4000€ Motion : [ICI](#)



Aide à l'adaptation des situations de formation

=> **Objectif : Compenser le surcoût lié au handicap**

Offre de service à destination des organismes de formation



Ressource Handicap Formation



L'OPCO peut soutenir les projets d'investissements pédagogiques des **CFA** favorisant l'inclusion d'apprentis en situation de handicap



Adapter l'environnement de travail et de formation

1 LES PHASES D'INTÉGRATION

Une intégration réussie commence avant l'arrivée de l'alternant à son poste, qu'il soit ou non en situation de handicap. La préparation de son arrivée est déterminante pour multiplier les chances de réussite.

- 1 **Préparer** l'accueil du nouvel embauché
- 2 **Désigner** un tuteur ou un maître d'apprentissage
- 3 **Accueillir** la nouvelle recrue
- 4 **Construire** un parcours d'intégration et planifier les différentes missions
- 5 **Évaluer et réaliser** un bilan de fin de parcours



À NOTER

Un salarié n'a aucune obligation de mentionner son statut de BOETH à son employeur. Cependant, cela est nécessaire afin de bénéficier de certaines aides et dispositifs. En outre, en le lui révélant, il pourra être recensé dans « l'effectif BOETH » dans le cadre de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH, pour les entreprises de 20 salariés et plus).



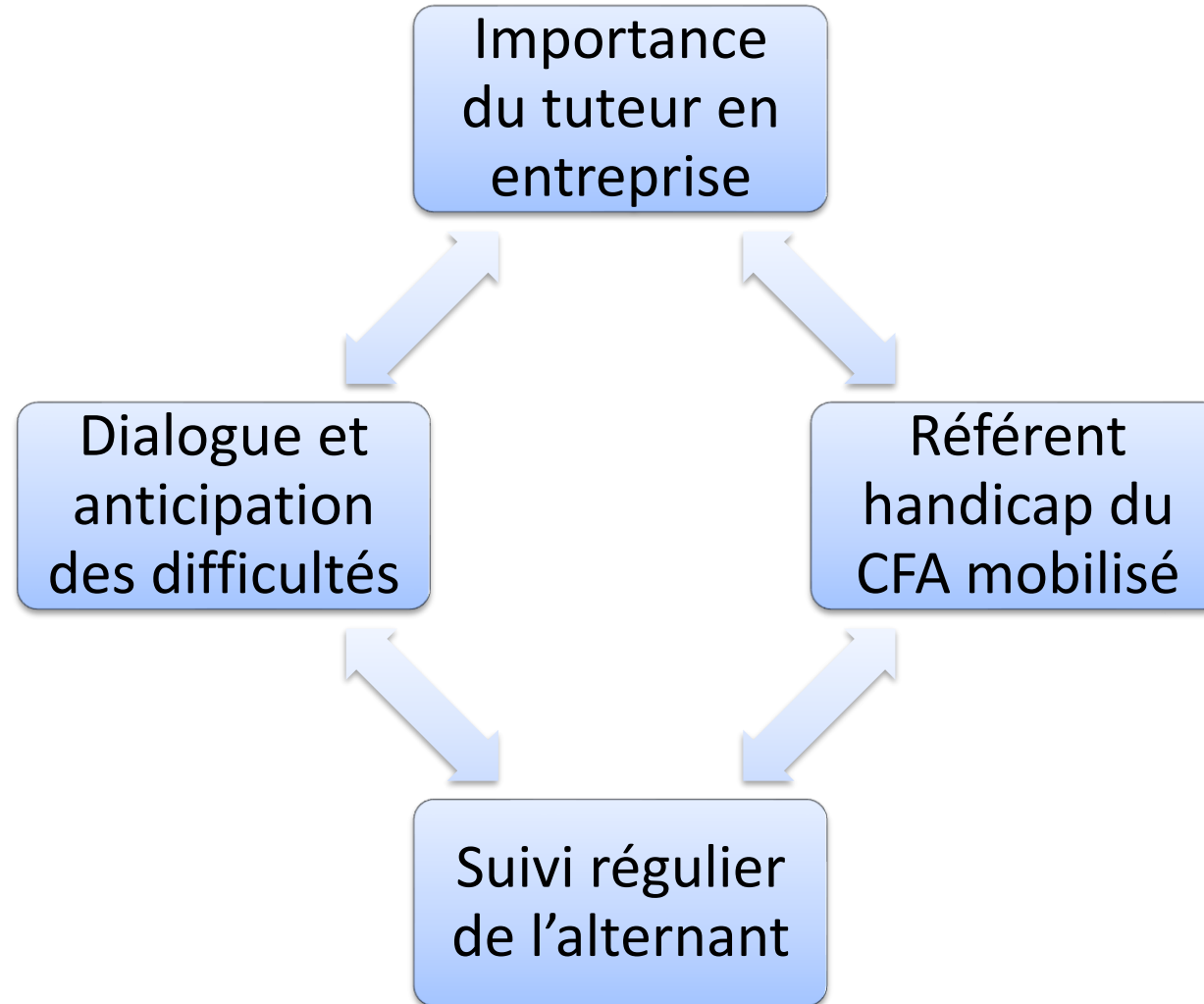
Exemples d'aménagements possibles :

Outils numériques adaptés

- Aménagement du poste de travail
- Adaptation des missions
- Organisation du temps de travail (télétravail, etc.)
- Aides à la mobilité
- ...



Renforcer l'accompagnement humain





Les coordonnées de mon conseiller Opco EP

Vous avez un projet de formation ou d'alternance ? Contactez-le.

Les coordonnées de mon conseiller Opco EP
Pour afficher la carte de visite de votre conseiller, veuillez saisir le N° de SIRET de votre entreprise.

Le numéro Siret est un identifiant de 14 chiffres

Contact :

Virginie Cherrier - conseillère de proximité

virginie.cherrier@opcoep.fr

Témoignage – bonnes pratiques

Lydie DAVID - Référente handicap – CMA Formation Rodez-Onet



Ressources et contacts



- Catalogue de l'offre de service et d'aides financière AGEFIPH



- Plateforme d'Appui à la professionnalisation AGEFIPH

- [Modules Accessibilité et compensation en formation](#)
- [Module Aide à l'adaptation des situations de travail](#)



Nouveau

Accessibilité et compensation en formation

3 cours | 2h 00m

Parcours

Nouveau

L'aide à l'adaptation des situations de travail (AST)

FR | 30m 00s

Autoformation

Cap emploi Haute-Garonne

Immeuble Anthyllis, 8, rue Paul Mesplé, 31100 Toulouse

05 34 40 91 91

www.capemploi-31.com

maintien@capemploi31.com



Ressource Handicap Formation



VOS CONTACTS EN REGION



09/01/2026



[Ressource Handicap Formation \(RHF\) | Agefiph](#)

Occitanie

- Cécile MARIN
- Juliette HERMAN
- Juhlyana AMER
- Valérie DELBREIL

05 62 47 88 38

rhf-occitanie@agefiph.asso.fr

MERCI POUR VOTRE ECOUTE

DES QUESTIONS ?

